

CINEMA CLUB

26 et 27 octobre 1972 - Amphithéâtre - 20 h 30 - DIVORZIO ALL'ITALIANA (Divorce à l'italienne), de Pietro Germi (Italie 1961) - v.o. - s.t. français-allemand.

"Germi compose ici une comédie pleine de fantaisies en demi-teintes, d'observations des traits caricaturaux, de notations réalistes ou psychologiques. Et nous débouchons de la sorte, brusquement, fort loin du banal divertissement pour pénétrer au coeur d'une fable souriante où l'auteur ne manque jamais de laisser tomber une goutte d'acide critique pour rendre le burlesque à la fois révélateur et grinçant. Il atteint par instant la meilleure poésie corrosive de l'humour noir anglo-saxon". (Freddy Buache "le cinéma italien").

RUGBY CLUB

L'équipe du CERN, bien que privée de son entraîneur-joueur, a triomphé une nouvelle fois, samedi dernier à Lausanne, en battant celle d'Abaladéjo sur le score mérité de 7 à 3.

Samedi 21.10.72, sur le terrain du CERN, "la bande à Morand" trouvera à qui parler avec les Britanniques de Zurich, vice-champion la saison passée. En lever de rideau à 13h30, l'équipe 2 du CERN recevra en amicale, les réserves du R.C. Genève.

Toujours plus nombreux, les enfants se sont entraînés sous la conduite des éducateurs Aliu, Gasparini et Mayor. Parents : tous les samedis les inscriptions sont prises sur le terrain de sports du CERN.

JUDO CLUB

Le nouveau comité 1972/1973 a été élu au cours de l'Assemblée générale du 12 octobre. Il a été constitué comme suit :

Président	: A. VAN HOVE
Vice-Président	: A. SIMON
Trésorier	: P. NOVERRAZ
Secrétaire	: N. WYSS Mme
Membre	: R. PITTIN
Représentant des membres extérieurs	: C. SCHWEIZER

YACHTING CLUB

rappel :

Assemblée générale du YCC : le jeudi 26 octobre, à 17h.45.

Le dîner de clôture de saison aura lieu le vendredi 27 octobre, à 20h.00 au restaurant "Sans Etoile" à Collex-Bossy/Crest-d'El (route Ferney-Versoix). Prix du repas : SFrS 25.-. Le menu sera affiché à la baraque Wilson, mais les réservations se font avec le coupon ci-dessous jusqu'à mercredi prochain au plus tard. Venez nombreux !

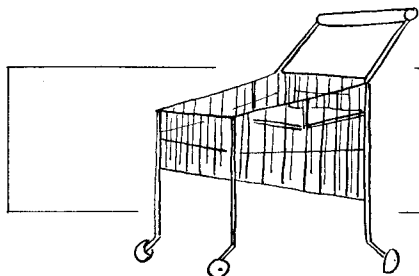


Je m'inscris pour personne(s) pour le repas de clôture de saison du YCC, le 27 octobre 1972. La participation est de SFrS 25.- par personne.

Nom : Prénom : Div. : Date :

Signature :

A retourner à : Mlle J. Grieger/300 GeV



cooperatives

COOPIN

En stock : chargeurs de batteries 6 et 12 volts - 30% de rabais. Très belles peaux de poneys : prix intéressants.

Idées cadeaux : briquet de table à gaz - appareils ménagers Braun, Philips, Turmix.

Vente de perruques (rabais de 50 à 60%). Une spécialiste se tiendra à votre disposition le mardi 24 et le mercredi 25 octobre dans le bureau COOPIN (baraque Wilson, aile droite, 4ème porte à droite) de 9h30 à 18 h sans interruption.



GRAND BAL D'AUTOMNE

VENDREDI 27 OCTOBRE

DES 21H.00 A LA CAFETERIA DU BATIMENT DE L'ADMINISTRATION

AVEC LA PARTICIPATION DE L'ORCHESTRE

"MERRY MADDALENO MAKERS"

AVEC SES SOLISTES ET SES CINQ CHANTEURS

VENEZ NOMBREUX ET AMENEZ VOS AMIS !

LES BILLETS AU PRIX DE Fr 6.- SERONT VENDUS

A L'ENTREE OU A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL

COMITE DES DIVERTISSEMENTS

ASSOCIATION DU PERSONNEL

Finché

CERN STAFF ASSOCIATION

--	--	--	--

(Block reserved for FIN)

SUBSCRIPTION FOR THE FINANCIAL YEAR 1972/1973

SURNAME : FIRST NAME :

Bank No

7	5				
---	---	--	--	--	--

			00
--	--	--	----

Division :

(Block reserved for FIN)

Type of contract :

- Staff Member
- Auxiliary or Temporary
- Laboratory Staff
- Fellow or Research Associate
- Visiting Scientist, Expert, Consultant
- Apprentice

I hereby authorize the Salaries Section to deduct the subscription to the Staff Association from my 1972 November pay. This subscription represents 1 o/oo (one per thousand) of my annual basic salary on October 15, 1972.2.

Meyrin/Geneva,

Signature :

N.B. KINDLY RETURN THIS FORM TO THE STAFF ASSOCIATION SECRETARIAT
BEFORE OCTOBER 23, 1972

ASSOCIATION DU PERSONNEL / CERN

--	--	--	--

(Case réservée à FIN)

COTISATION DE L'EXERCICE 1972/1973

NOM : PRENOMS :

No Banque

7	5				
---	---	--	--	--	--

			00
--	--	--	----

(Case réservée à FIN)

Division :

Nature du contrat :

- Membre titulaire
- Auxiliaire ou temporaire
- Personnel de laboratoire
- Attaché de recherche ou Boursier
- Savant visiteur, Expert, Consultant
- Apprenti

J'autorise le Bureau des Salaires à prélever la cotisation à l'Association du Personnel sur mon traitement de novembre 1972. Cette cotisation représente le 1 o/oo (un pour mille) de mon salaire de base annuel connu au 15 octobre 1972..

Meyrin/Genève, le 1972

Signature :

N.B. A RETOURNER AU SECRETARIAT DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL
AVANT LE 23 OCTOBRE 1972.